

Vers une nouvelle ère pour l'assemblée départementale

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

20 février 2015



Avant même l'ouverture des bureaux de vote, on peut d'ores et déjà dire que l'Assemblée départementale n'aura pas du tout le visage qu'elle a aujourd'hui. De nombreux conseillers généraux sortants n'ont pas fait acte de candidatures. Il y aura donc de toute évidence un renouvellement de la classe politique. C'est sans aucun doute le tout premier résultat de la nouvelle loi électorale qui agit avec deux instruments. D'abord le redécoupage des circonscriptions mais aussi l'obligation de constituer des binômes homme/femme. De fait, les conseillers actuels des petits territoires se sont vite rendus à l'évidence. Ils auraient eu bien du mal à se faire élire par les électeurs de la grande commune d'à côté, surtout si le maire est candidat ! Dans ce grand jeu de quilles, quelques noms connus tout de même vont disparaître : Guy Georges à Basse-Terre, Hilaire Brudey aux Saintes qui ne sera que suppléant, Jean Girard à Marie Galante qui perd ainsi son dernier mandat. Luc Adémar maire de Gourbeyre, Florent Mittel ancien maire de Petit-Canal pris dans la nasse du combo formé par les trois maires du nord Grande-Terre : Blaise Mornal, Victor Arthein, et Édouard Delta, Marlène Miraculeux Bourgeois à Marie-Galante, Jacques Bangou parce qu'il n'y a plus qu'un canton à Pointe-à-Pitre. Reste encore sur la touche Henriette Solignac qui n'a pas accroché le wagon Califer, Huguette Nébot et Marilène Félicité. Ce renouvellement obligé, au-delà des appartenances politiques, n'est pas sans conséquences sur l'élection du futur président de l'Assemblée départementale. Il est plus difficile de trouver un consensus avec des conseillers fraîchement élus et avec qui on n'a pas encore vraiment d'atomes crochus qu'avec des anciens élus avec qui on a déjà travaillé. En définitive quel que soit le résultat des urnes on peut d'ores et déjà dire que pour la prochaine Assemblée départementale une nouvelle ère commence. Et ce ne sera qu'un début

puisque'il faudra encore tenir compte des compétences que l'Assemblée départementale pourrait perdre.

On n'est pas à une surprise près avec ces élections départementales. Ainsi Ibo Simon signe son retour. Entre deux jours gras, au moment où les esprits s'assoupissent et sont ailleurs, Ibo Simon sans tambour ni trompette fait acte de candidature pour les élections départementales dans le troisième canton des Abymes. Ibo fait équipe avec Juliette Nubret Adonicam. Après deux tentatives de retour dans les médias, cette fois Ibo renoue avec la politique. On se souvient qu'il avait fait trembler l'équipe municipale d'Henri Bangou à Pointe-à-Pitre, réputée à l'époque inébranlable. Les conférences d'Ibo Simon étaient de vrais shows publics où les gens en nombre se pressaient. Certains convaincus par son discours d'autres sûrs de pouvoir rire un bon coup. Il faut rappeler également que Ibo Simon a déjà été élu conseiller régional. Sa présence dans un canton très populaire pourrait troubler le jeu. À moins que le vibrionnant luron soit déjà sorti des mémoires.

Dimanche gras. Dès 11 heures, Pointe-à-Pitre est noire de monde. Du côté du parcours sportif à Lauricisque, les places sont prises dès 8 heures du matin. Mieux, on campe. Carrément ! Les premiers groupes ne défilent pourtant qu'à partir de 13 heures 30. C'est beau, c'est fort c'est chaud. Les groupes rivalisent d'inventivité pour les costumes mais pas vraiment pour les pas de danse. Le déhanché extrême est de rigueur. Point. Sur les trottoirs hommes, femmes et enfants postés depuis de longues heures à attendre le passage des groupes s'échappent dans les rues adjacentes à la rue Frébault où entre deux voitures elles soulagent leur vessie. Les effluves ne tardent pas à envahir les narines. Ce ne serait pas si grave si dès le soir tout cela était lavé à grande eau. Si...